

# Ford Blanquefort : les salariés s'en remettent à la justice pour empêcher la fermeture

La justice doit dire, ce mardi, si elle est compétente ou non pour juger le motif économique avancé par la direction de Ford pour justifier la fermeture de l'usine.



Les syndicats considèrent que la fermeture de l'usine n'est pas justifiée. (Archives) AFP/Mehdi Fedouach  
Par Klervi Le Cozic, correspondante à Bordeaux (Gironde)

Le 6 août 2019 à 06h58

C'est devant la cour d'appel de Bordeaux que les salariés de Blanquefort se sont donnés rendez-vous ce mardi, car c'est là que va se jouer l'avenir de l'usine. « La loi dit que pour licencier économiquement, il faut une cause économique, ce qui paraît simple et basique. Sauf que Ford n'a aucune raison économique qui justifierait la fermeture donc [on essaye de faire appliquer le droit](#) », explique Jérôme Coutelle, représentant CGT du comité d'entreprise de Ford Aquitaine Industries, employé sur le site depuis 1996.

Le 2 juillet dernier, le tribunal de grande instance (TGI) de Bordeaux (Gironde) s'était déclaré incompétent pour constater le bien-fondé de l'argument économique. « On marche sur la tête si personne n'est capable de juger le motif de fermeture AVANT que la fermeture n'ait lieu! » regrette Gilles Lambersend, représentant CGT. La CGT Ford a aussi attaqué le constructeur automobile sur son rejet de [l'offre de reprise par le groupe Belge Punch Powerglide](#).

Rendez-vous est pris pour ce 6 août, « au beau milieu de nos congés d'été. Mais pas mal de salariés ont décalé leur départ en vacances pour être là », sourit Gilles Lambersend, qui souligne à quel point ces congés sont précieux. « On en a besoin pour pouvoir souffler, parce que la bataille qu'on mène est longue. Si on est sur le qui-vive constamment on va péter les plombs. »

## **2500 postes de sous-traitants menacés**

Pour Philippe Poutou, candidat NPA (Nouveau parti anticapitaliste) à la présidentielle de 2017 et salarié de Blanquefort, la porte de sortie prise par le tribunal le 2 juillet est surtout politique : « C'était difficile de donner raison à Ford, mais donner raison aux syndicats c'était compliqué aussi, cela voulait dire que Ford n'avait plus de raisons de licencier et donc que l'usine ne fermait pas. Donc que ça relançait la discussion sur l'avenir du site », analyse-t-il. « Mais on serait dans un déni de justice, si le TGI ne jugeait pas. »

Sur les marches du tribunal ce mardi, les représentants syndicaux espèrent aussi voir les représentants des collectivités locales. « C'est tout un bassin d'emploi qui sera touché par la fermeture de l'usine, soit près de 2 500 postes de sous-traitants, commerçants menacés, en plus des 850 salariés de Ford », détaille Jérôme Coutelle.

**LIRE AUSSI > [Du fleuron au fiasco, vingt ans d'histoire chaotique](#)**

L'arrêt anticipé de la production, le 24 juillet, avec une semaine d'avance sur le calendrier prévu, a été un choc pour les ouvriers. « Ce mercredi-là, on nous a dit qu'on pouvait rentrer chez nous, qu'on ne reviendrait pas demain ni la semaine prochaine, c'était terminé », raconte Jérôme Coutelle, encore sonné.